

**Association touristique régionale
du Saguenay-Lac-St-Jean**
États financiers
au 31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 14
Annexes	15 - 18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

La Baie
Le 23 mars 2022

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

États des résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021				2020			
	Fonds d'administration et d'immobilisations	Fonds EPRT 2016-2020 (annexe E)	Fonds EPRT 2020-2022 (annexe D)	Total	Fonds d'administration et d'immobilisations	Fonds EPRT 2016-2020 (Annexe E)	Fonds EPRT 2020-2022 (Annexe D)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus								
Subventions de fonctionnement - Tourisme Québec	483 525			483 525	400 093			400 093
Subventions diverses (annexe A)	906 383		2 166 537	3 072 920	806 928	251 825	3 249 805	4 308 558
Cotisations des membres	112 399			112 399				
Contribution du milieu aux projets spécifiques (annexe A)	579 850	2 743	291 793	874 386	263 451	30 019		293 470
Taxe sur l'hébergement (annexe A)	1 211 840		93 750	1 305 590	1 259 374	72 500	56 250	1 388 124
Aides gouvernementales	454 468		39 907	494 375	506 650	1 203	27 199	535 052
Intérêts	15 941		13 490	29 431	24 954	12	2 588	27 554
	3 764 406	2 743	2 605 477	6 372 626	3 261 450	355 559	3 335 842	6 952 851
Dépenses								
Coûts des projets spécifiques (annexe B)	3 338 088	268 745	1 266 250	4 873 083	2 899 093	381 607	149 072	3 429 772
Frais d'exploitation et d'administration (annexe C)	302 660		108 835	411 495	289 831	13 550	48 966	352 347
	3 640 748	268 745	1 375 085	5 284 578	3 188 924	395 157	198 038	3 782 119
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	123 658	(266 002)	1 230 392	1 088 048	72 526	(39 598)	3 137 804	3 170 732

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

					2021	2020
	Non affectés	Investis en Immobilisations et actif incorporel	Fonds EPRT 2016-2020	Fonds EPRT 2020-2022	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	260 205	55 322	1 160 602	3 137 803	4 613 932	1 443 200
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	143 402	(19 744)	(266 002)	1 230 392	1 088 048	3 170 732
Virement	(18 647)	18 647				
Solde à la fin	<u>384 960</u>	<u>54 225</u>	<u>894 600</u>	<u>4 368 195</u>	<u>5 701 980</u>	<u>4 613 932</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits par rapport aux charges	1 088 048	3 170 732
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	16 059	27 247
Amortissement de l'actif incorporel	3 685	3 686
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>280 893</u>	<u>419 697</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 388 685</u>	<u>3 621 362</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Cession de placements		500 000
Immobilisations corporelles	<u>(18 647)</u>	<u>(8 113)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(18 647)</u>	491 887
Augmentation nette de l'encaisse	1 370 038	4 113 249
Encaisse au début	<u>6 040 082</u>	<u>1 926 833</u>
Encaisse à la fin	<u><u>7 410 120</u></u>	<u><u>6 040 082</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Situation financière

au 31 décembre 2021

				2021	2020
	Fonds d'administration et d'immobilisations	Fonds EPRT 2016-2020	Fonds EPRT 2020-2022	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF					
Court terme					
Encaisse	7 410 120			7 410 120	6 040 082
Comptes clients et autres créances (note 4)	100 712			100 712	71 871
Frais payés d'avance	63 636			63 636	42 020
Avances au fonds d'administration, sans intérêt		894 600	4 368 195		
Taxe sur l'hébergement à recevoir	447 796			447 796	370 663
Subventions à recevoir	650 583			650 583	383 976
	8 672 847	894 600	4 368 195	8 672 847	6 908 612
Long terme					
Immobilisations corporelles (note 5)	29 905			29 905	27 317
Actif incorporel (note 6)	24 320			24 320	28 005
	8 727 072	894 600	4 368 195	8 727 072	6 963 934
PASSIF					
Court terme					
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation (note 8)	728 082			728 082	592 799
Produits reportés	1 984 618			1 984 618	1 152 590
Avances du fonds EPRT 2020-2022, sans intérêt	4 368 194				
Avances du fonds EPRT 2016-2020, sans intérêt	894 600				
Apports reportés (note 9)	312 393			312 392	604 614
	8 287 887			3 025 092	2 350 003
ACTIF NET					
Non affectés	384 960			384 960	260 204
Investis en immobilisations et actif incorporel	54 225			54 225	55 322
Affectés		894 600	4 368 195	5 262 795	4 298 405
	439 185	894 600	4 368 195	5 701 980	4 613 931
	8 727 072	894 600	4 368 195	8 727 072	6 963 934

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Il a pour objectif d'agir à titre de promoteur touristique de la région.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions ordinaires de sociétés ouvertes canadiennes et en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement et tout écart résultant de leur évaluation initiale à la juste valeur, le cas échéant, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement de ces éléments relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des résultats à titre de frais d'intérêts.

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, le taux annuel et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Linéaire	3 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Base de données	Linéaire	10 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou l'actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration et d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Les fonds EPRT présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux fonds d'entente de partenariat régional en tourisme.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration et d'immobilisations, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le fonds d'administration et d'immobilisations selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration et d'immobilisations lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Puisque l'aide gouvernementale découlant de la subvention salariale d'urgence du Canada et de la subvention salariale temporaire de 10 % pour les employeurs peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce des programmes et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Cotisations des membres, contribution du milieu aux projets spécifiques et taxe sur l'hébergement

Les produits sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services ont lieu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des cotisations des membres, de la contribution du milieu aux projets spécifiques et de la taxe sur l'hébergement encaissés mais non encore gagnée, est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Avantages sociaux futurs

L'organisme offre un régime de retraite à cotisations définies à ses employés. La charge de retraite afférente à ce régime est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés.

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	(28 841)	179 380
Frais payés d'avance	(21 616)	92 446
Apports reportés	(292 222)	59 078
Taxe sur l'hébergement à recevoir	(77 133)	27 133
Subventions à recevoir	(266 607)	3 863
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	135 285	(22 906)
Produits reportés	832 027	80 703
	<u>280 893</u>	<u>419 697</u>

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes clients	56 167	32 865
Taxes à la consommation à recevoir	44 545	39 006
	<u>100 712</u>	<u>71 871</u>

Les comptes clients sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 3 799 \$ (11 600 \$ au 31 décembre 2020). Le montant de perte de valeur afférente aux comptes clients est de 9 817 \$ pour l'exercice (7 727 \$ en 2020), alors que la reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement sur les comptes clients est de 2 016 \$ (503 \$ en 2020).

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2021</u>		<u>2020</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel roulant	27 750	27 750	
Équipement informatique	215 292	200 982	16 047
Mobilier et agencements	96 201	80 606	11 270
	<u>339 243</u>	<u>309 338</u>	<u>27 317</u>

6 - ACTIF INCORPOREL

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Actif incorporel amortissable		
Base de données	24 320	28 005

7 - EMPRUNT BANCAIRE AUTORISÉ

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 150 000 \$, porte intérêt au taux de 7,45 % (8,95 % au 31 décembre 2020) et est renégociable annuellement.

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	536 065	408 905
Salaires à payer	192 017	183 894
	<u>728 082</u>	<u>592 799</u>

Les sommes à remettre à l'État (autres que les impôts sur les bénéfices) totalisent 29 482 \$ au 31 décembre 2021 (37 150 \$ au 31 décembre 2020).

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

9 - APPORTS REPORTÉS

Les subventions de fonctionnement reportées du fonds d'administration représentent un financement reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

Le solde des subventions reportées se détaille comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
EDNET	195 410	301 457
Stratégie d'accueil		90 986
Fonds d'appui au rayonnement des régions		44 800
Subvention de fonctionnement	87 825	100 023
Crédit marketing	25 000	44 848
Tourisme d'affaires	4 158	22 500
	<u>312 393</u>	<u>604 614</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme a encaissé une somme de 87 825 \$ (632 776 \$ en 2020) et a comptabilisé un montant de 380 047 \$ en revenus.

10 - RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

L'organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies entre 4,5 % et 5,5 % du salaire de base des employés participants. La charge de retraite de ce régime pour l'exercice 2021 est de 54 401 \$ (46 979 \$ en 2020).

11 - ENGAGEMENTS

Contrat de location

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location pour un local, à verser une somme de 83 868 \$ en 2022.

Entente de partenariat régional en tourisme

Le solde de fonds du fonds affecté EPRT 2016-2020 au montant de 894 600 \$ doit servir à soutenir des projets conformes aux objectifs de la Politique touristique du Québec de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En date du 31 décembre 2021, des engagements totaux de 2 215 337 \$ ont été approuvés dont un montant de 1 329 626 \$ a déjà été versé.

Ce fonds, d'un budget global de 2 404 050 \$, comporte 7,5 % de frais de gestion dont 180 304 \$ ont été engagés au 31 décembre 2021.

Le solde de fonds du fonds affecté EPRT 2020-2022 au montant de 4 368 194 \$ doit servir à soutenir des projets conformes aux objectifs de la Politique touristique du Québec de la province de Québec. En date du 31 décembre 2021, des engagements totaux de 3 133 267 \$ ont été approuvés dont un montant de 1 420 003 \$ a déjà été versé.

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

11 - ENGAGEMENTS (suite)

De ce fonds, un montant de 3 750 000 \$ a été encaissé pour le volet 2 et devait être dépensé avant le 30 novembre 2021 pour des projets provinciaux. À cette date, le solde non dépensé de 1 998 420 \$ devra être remboursé.

Ce fonds, comporte des frais de gestion de 5 % et 7,5 % dont 90 722 \$ ont été engagés au 31 décembre 2021.

Entente de développement numérique des entreprises touristiques

L'organisme s'est engagé à verser 475 000 \$ pour soutenir des projets visant le rehaussement numérique d'entreprises touristiques. En date du 31 décembre 2021, des engagements totaux de 442 724 \$ ont été approuvés dont un montant de 251 270 \$ a déjà été versé. Le projet comporte 7,5 % de frais de gestion dont 28 320 \$ ont déjà été dépensés.

Taxe sur l'hébergement

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat à verser les montants de taxe sur l'hébergement à différents organismes. L'organisme verse 15 % du montant à l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, un minimum de 1 % à l'Association des gîtes, un minimum de 0,5 % à l'Association des pourvoiries, un minimum de 12 % aux hôteliers en crédit marketing et un minimum de 2,5 % au Fonds de promotion des pourvoiries.

12 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et les comptes clients étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ANNEXE A		
SUBVENTIONS DIVERSES		
Développement économique Canada		
Programme de marketing international	319 299	255 169
Amélioration de la performance	48 962	73 433
Collectif plein air		125 332
Structuration de l'offre	78 905	28 994
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation		
Stratégie d'accueil	203 898	130 023
Planification stratégique 2020-2030	56 000	
Ministère du Tourisme		
EDNET	106 047	102 660
Ministère de l'Économie et de l'Innovation		
Accord 2018-2021	62 470	86 158
Accord 2021-2024	19 040	
Adventure elevate	8 088	1 350
Sommet mondial de l'Aventure	1 890	2 050
Emploi-Québec	1 784	1 759
	<u>906 383</u>	<u>806 928</u>
CONTRIBUTION DU MILIEU AUX PROJETS SPÉCIFIQUES		
Collectif plein air		56 665
Publicité et promotion	512 560	81 941
Créneau Accord	2 566	
Accueil et information	(289)	1 492
Structuration de l'offre		1 990
Amélioration de la performance	13 200	20 750
Programme de marketing international		
Cotisations des membres	45 200	
Actions promotionnelles	6 613	37 948
Alliance de l'industrie touristique du Québec		
Collectif plein air		62 665
	<u>579 850</u>	<u>263 451</u>
TAXE SUR L'HÉBERGEMENT		
Taxe sur l'hébergement	2 063 079	1 350 251
Variation des produits reportés	(851 239)	(90 877)
	<u>1 211 840</u>	<u>1 259 374</u>

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	ANNEXE B	
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
COÛTS DES PROJETS SPÉCIFIQUES		
Salaires et charges sociales - permanents	314 637	331 107
Salaires et charges sociales - contractuels	340 250	272 494
Papeterie et imprimés	4 760	3 357
Projet Accord 2021-2024	57 323	
Loyer et frais communs	68 631	73 626
Honoraires de consultation et de gestion	15 112	10 902
Accueil et information	51 153	40 684
Recherche et études	19 148	7 787
Site Internet	69 999	20 250
Subventions aux entreprises (EDNET)	104 641	96 072
Publicité et promotion	1 311 377	874 011
Guides touristiques	116	105 511
Tourisme religieux	6 000	7 250
Frais de communication	36 105	39 844
Déplacements et représentation	14 172	8 960
Télécommunications	5 552	5 795
Participation aux collectifs DEC		5 000
Planification stratégique 2020-2030	91 287	7 000
Crédit marketing et autres projets	162 392	161 437
Collectif plein air		246 161
Frais de gestion retenus par Revenu Québec (taxe sur l'hébergement)	7 119	4 404
Amélioration de la performance	88 331	166 433
Évènements spéciaux	250	
Stratégie d'accueil	257 777	166 163
Projet Accord 2018-2021	105 180	131 990
Frais de transport		834
Structuration de l'offre	135 588	85 070
Frais d'administration autorisés dans des projets spécifiques	71 188	53 579
Gain attribuable à l'exonération de paiements de loyer		(26 628)
	<u>3 338 088</u>	<u>2 899 093</u>

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	ANNEXE C	
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<i>FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION</i>		
Salaires et charges sociales	253 211	216 491
Formation	5 353	4 870
Honoraires professionnels	26 551	15 748
Télécommunications	2 553	2 555
Charges locatives	12 845	12 775
Entretien et réparations	3 944	3 703
Créances douteuses	2 611	7 224
Frais de communication	8 823	1 301
Location et entretien d'équipement	16 462	19 056
Déplacements, représentation et réunion	7 518	7 676
Cotisations	8 538	7 136
Papeterie et imprimés	1 973	2 701
Frais de gestion EDNET	1 405	11 996
Intérêts et frais de banque	2 317	3 020
Frais d'administration autorisés dans les projets spécifiques	(71 188)	(53 579)
Amortissement des immobilisations corporelles	16 059	27 247
Amortissement de l'actif incorporel	3 685	3 685
Gain attribuable à l'exonération de paiements de loyer		(3 774)
	<u>302 660</u>	<u>289 831</u>

Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

ANNEXE D

Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) 2020-2022

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Ministère du Tourisme du Québec	2 166 537	3 249 805
Taxe sur l'hébergement	93 750	56 250
Aides gouvernementales	39 907	27 199
Municipalité régionale de comté	135 717	
Autres partenaires	156 076	
Intérêts	13 490	2 588
	<u>2 605 477</u>	<u>3 335 842</u>
Charges		
Subventions aux entreprises - Volet 1	56 773	149 072
Subventions aux entreprises - Volet 2	709 951	
Subventions aux entreprises - Volet 3	499 526	
Frais de gestion volet 1	7 505	18 525
Frais de gestion volet 2	18 017	22 922
Frais de gestion volet 3	83 313	8 506
Gain attribuable à l'exonération du paiement de loyer		(987)
	<u>1 375 085</u>	<u>198 038</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>1 230 392</u>	<u>3 137 804</u>

ANNEXE E

Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) 2016-2020

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Autres partenaires	2 743	30 019
Ministère du Tourisme du Québec	-	251 825
Aides gouvernementales	-	1 203
Taxe sur l'hébergement	-	72 500
Intérêts	-	12
	<u>2 743</u>	<u>355 559</u>
Charges		
Subventions aux entreprises	268 745	381 607
Frais de gestion	-	13 550
	<u>268 745</u>	<u>395 157</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(266 002)</u>	<u>(39 598)</u>